

Faire adapter une œuvre audiovisuelle

Guide du sous-titrage et du doublage



: Rubriques :

Pourquoi ce guide ?	4
Pourquoi sommes-nous auteurs ?	5
L'adaptation d'une œuvre audiovisuelle	6
Les métiers de l'adaptation audiovisuelle	7
Les conditions d'un travail de qualité	9
L'auteur, ses compétences, son talent	12
Les fausses bonnes idées	14
Vous êtes réalisateur ou producteur	15
Vous êtes distributeur	16
Vous représentez une chaîne de télévision	17
Vous êtes éditeur vidéo	18
Vous représentez un festival	19
Vous représentez une entreprise ou une institution	20
Vous passez par un prestataire	22
Les sociétés d'auteurs	24
La traduction et son auteur	25
Sous-titrage automatisé et post-édition	27
À propos de nous	28
Les normes françaises du sous-titrage	30

Pourquoi ce guide ?

Ce guide a été rédigé par des auteurs de traductions audiovisuelles avec un triple objectif :

1. Accompagner les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel qui souhaitent **faire traduire une œuvre**
2. Faire connaître les différentes facettes du **métier du traducteur audiovisuel**
3. Œuvrer à l'**amélioration de la qualité** des adaptations

Pourquoi sommes-nous auteurs ?

Scénaristes, réalisateurs, dialoguistes exercent des **métiers de création**.

Parce que la **traduction audiovisuelle** restitue le fruit de leur travail dans une autre langue, elle est également une **activité de création**.

Les **traducteurs de l'audiovisuel** sont donc des **auteurs**, au même titre que les auteurs de l'œuvre originale.

L'adaptation d'une œuvre audiovisuelle

Qu'est-ce que la traduction ?

La traduction est l'activité intellectuelle qui consiste à transposer un texte d'une langue vers une autre. Elle ne consiste pas à traduire des mots, mais du sens.

Qu'est-ce que l'adaptation audiovisuelle ?

C'est la traduction, sous forme de doublage ou de sous-titrage, d'une œuvre audiovisuelle : long métrage, série télévisée, film documentaire, etc. Résultat d'un travail d'écriture original, l'adaptation audiovisuelle est une branche de la traduction littéraire, et non de la traduction technique.

Qui peut y avoir recours ?

Tous les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel sont amenés à commander des adaptations. Réalisateurs, producteurs, festivals, chaînes de télévision, distributeurs, éditeurs de DVD, sites de VoD.

À quoi sert-elle ?

L'adaptation audiovisuelle est porteuse d'une forte valeur ajoutée, car elle est l'unique moyen d'exploiter une œuvre hors de son espace linguistique d'origine.

• Une valeur économique

Les producteurs considèrent la perspective de ventes internationales avant d'envisager la production d'une nouvelle œuvre, surtout quand il s'agit de coproductions européennes.

• Une valeur médiatique

Grâce aux adaptations, des films et séries du monde entier peuvent être présentés par les festivals, programmés par les cinémas, diffusés par les chaînes de télévision et les plateformes de streaming, ou encore vendus en DVD multilingues.

• Une valeur culturelle

Une adaptation de qualité permet à une œuvre non seulement d'être diffusée à l'étranger, mais aussi d'être appréciée dans toute sa richesse tout en respectant l'original.

• Une valeur éducative

La qualité des adaptations que regarde le jeune public a un effet direct sur son niveau de langue, la richesse de son vocabulaire et ses compétences en matière de lecture, tant dans sa langue maternelle qu'en langues étrangères.

Les métiers de l'adaptation audiovisuelle

: Le sous-titrage

Écrire des sous-titres, c'est transposer un discours oral à l'écrit. Le style doit être synthétique sans être télégraphique et concis sans être pauvre.

Le texte, qui se superpose à l'image en bas de l'écran, doit obéir à de fortes contraintes de lisibilité et se faire le plus discret possible. Dès lors, tout l'art du traducteur consiste à rédiger des sous-titres clairs et fluides qui respectent les niveaux de langue ainsi que le rythme des répliques.

: Le doublage de fiction

Là où le sous-titrage fait coexister version originale et traduction textuelle, le doublage a vocation à créer une illusion: de nouveaux dialogues vont se substituer aux paroles prononcées par les acteurs dans la version originale du film, de la série, ou de l'œuvre d'animation.

L'auteur doit conserver l'esprit, le registre et le ton de la version originale. S'il lui faut se plier à la contrainte du synchronisme, il doit tout autant respecter le jeu des acteurs et le naturel de la langue.

: Le doublage de documentaire (la voice-over)

Il recouvre un univers très vaste où se côtoient enquêtes, reportages, documentaires de création, émissions de télé-réalité... Le traducteur doit donc mettre en œuvre des compétences spécifiques: sérieux de la recherche documentaire, rigueur terminologique, respect du naturel, restitution de la cohérence et efficacité du discours.

Le plus souvent, la voix off d'un narrateur énonce l'analyse et les réflexions de l'auteur du film, dans un texte soigneusement rédigé qui constitue l'épine dorsale du documentaire. Il convient alors de lui donner en français un style équivalent.

Ce fil conducteur est fréquemment entrecoupé de séquences d'interviews. Ces intervenants sont doublés en voice-over, c'est-à-dire en imitant une traduction simultanée. Il faut opter pour un registre parlé et très idiomatique, mais aussi restituer la cohérence du discours au-delà des hésitations et d'une syntaxe parfois malmenée.

: Sous-titrage

1. Le repérage

Le repéreur, qui travaille à partir d'un fichier vidéo et d'une transcription des dialogues, établit la durée de chaque sous-titre en en définissant, à l'aide d'un logiciel professionnel et à l'image près, le point d'entrée et le point de sortie. De cette durée dépendra la longueur du texte affichable dans le sous-titre.

2. La traduction

Le traducteur reçoit le fichier vidéo, les dialogues faisant apparaître le découpage des sous-titres, ainsi que le fichier du repérage. Il peut alors commencer à traduire l'œuvre. Cette étape est aussi appelée « adaptation », car elle diffère beaucoup d'une traduction littérale.

3. La simulation

Une fois la traduction achevée, le traducteur se rend au laboratoire et visionne les sous-titres tels qu'ils apparaîtront à l'écran avec un technicien (le simulateur) ou un autre auteur et, dans la mesure du possible, en présence de son commanditaire. Garante d'un résultat professionnel, cette étape est cruciale, car la présence d'un œil neuf et extérieur permet de peaufiner l'adaptation. En outre, c'est la dernière occasion de corriger les éventuelles coquilles.

: Doublage de documentaire

Muni d'un fichier vidéo du documentaire et de sa transcription complète, l'auteur effectue la traduction dans un programme de traitement de texte ou à l'aide d'un logiciel dédié. Comme en doublage et en sous-titrage, le commanditaire se doit de faire procéder à une relecture qui constitue un contrôle de qualité indispensable.

3 étapes communes

1. L'étape technique

2. Le travail d'auteur

3. Le contrôle indispensable

: Doublage de fiction

1. La détection

Sur un logiciel spécialisé, le détecteur inscrit les indications qui seront nécessaires au travail de l'auteur, notamment les dialogues originaux, les changements de plan, et les signes de détection (labiales, ouvertures de bouche, respirations, etc.).

2. L'adaptation

Après avoir importé la bande détectée sur son logiciel, l'auteur écrit son adaptation.

3. La vérification

L'auteur se rend au studio de doublage pour présenter son adaptation au commanditaire et au directeur de plateau qui supervisera l'enregistrement des voix. L'auteur lit son texte à voix haute à mesure que défile la vidéo muette, tandis que le directeur de plateau regarde l'image et s'assure de la qualité de l'adaptation.

Les conditions d'un travail de qualité

La réalisation d'une œuvre audiovisuelle nécessite du temps, des moyens et beaucoup de professionnalisme.

Le doublage et le sous-titrage étant les filtres qui conditionneront la réception de cette œuvre, il est important de leur apporter le même soin.

Voici quelques éléments indispensables qui permettront à l'auteur d'une version française de travailler dans des conditions optimales et de fournir une bonne adaptation :

⚡ Des supports matériels fiables

Il est important de disposer d'un **fichier vidéo** de bonne qualité, en particulier en ce qui concerne le son. Un **relevé fidèle des dialogues** de la version originale est tout aussi essentiel. Quelle que soit la langue originale, il est indispensable que ce relevé soit rédigé par un **locuteur natif**, par exemple un germanophone pour une œuvre en allemand. Si c'est un francophone qui fait ce relevé, il butera sur les mêmes difficultés que l'adaptateur. La transcription perdra alors toute utilité.

⚡ Des délais suffisants

En audiovisuel plus qu'ailleurs, il arrive bien sûr de devoir travailler dans l'urgence. Toutefois, faire traduire un documentaire de 52 minutes en deux jours ou sous-titrer un long métrage en quatre jours ne peut en aucun cas donner un résultat satisfaisant.

Les délais raisonnables permettant à l'auteur de réaliser une adaptation de qualité. Ces délais s'entendent pour le seul travail d'écriture, hors étapes techniques et relecture, simulation ou vérification. Ils peuvent varier en fonction de la densité des dialogues, de la difficulté du support et de l'ampleur des recherches à effectuer.

⚡ Une rémunération adaptée

Lorsque l'auteur remet sa traduction, il adresse à son client une note de droits d'auteur relevant de la Sécurité sociale des auteurs, récemment passée à l'Urssaf des artistes-auteurs. La prime de commande qu'il touche rémunère ainsi le travail fourni pour réaliser l'adaptation.

La question du juste prix d'une adaptation est complexe. C'est pourquoi seul le contact direct entre commanditaire et traducteur permet de négocier un tarif qui conviendra aux deux parties.

Attention au paiement au forfait ! Depuis quelques années, les auteurs de sous-titrage et de voice-over se voient parfois imposer des tarifs forfaitaires à la minute de programme, à l'épisode ou au long métrage. Or, un long métrage de 90 minutes peut comporter entre 700 et 1500 sous-titres, tout comme la densité d'un documentaire peut varier du simple au double. Le mode de rémunération forfaitaire ne correspond donc pas au travail réellement fourni. Trop souvent, il représente un tarif insuffisant pour permettre à l'auteur de consacrer à l'œuvre tout le temps et le soin qu'elle mérite.

Délais moyens d'une adaptation audiovisuelle

⚡ Sous-titrage

Documentaire unitaire ou épisode de série (52 min.): 1 semaine à 10 jours

Long métrage (100 min.): 2 à 3 semaines.

⚡ Doublage de fiction

Épisode de série (52 min.): 1 à 2 semaines

Long métrage (100 min.): 3 à 4 semaines.

⚡ Doublage de documentaire (Voice-over)

Programme de 26 min. : 3 à 4 jours

Programme de 52 min. : 1 semaine à 10 jours.

Les modes de rémunération

: Sous-titrage

L'auteur de l'adaptation est rémunéré au sous-titre.

: Doublage de documentaire (voice-over) et traduction de scénario

L'auteur de l'adaptation est rémunéré au feuillet, ce qui représente une tranche de 250 mots ou 1500 signes informatiques espaces comprises.

: Doublage de fiction

Les tarifs professionnels sont exprimés à la bobine, ce qui représente une tranche de 10 minutes, ou à la minute.

Le Syndicat national des auteurs et des compositeurs (SNAC) publie une grille de tarifs minima, régulièrement mise à jour, consultable sur son site.

<https://www.snac.fr>



L'auteur, ses compétences, son talent

L'**adaptation** d'un film
ou d'une série ne s'improvise pas.

Les professionnels de la
traduction audiovisuelle ont des
compétences multiples, toutes
essentielles.

⚡ Une excellente connaissance de la langue source et des cultures qui s’y rapportent

L’auteur doit être à même de saisir toutes les subtilités de la langue qu’il traduit, mais aussi de comprendre expressions régionales, argots et accents. Il doit connaître l’histoire, la culture et la vie quotidienne du pays d’origine de l’œuvre afin, par exemple, de décoder l’humour ou d’identifier les références culturelles et les niveaux de langue.

⚡ Une maîtrise parfaite de la langue cible

Il n’y a que dans sa langue maternelle qu’un auteur possède toutes les subtilités nécessaires pour rendre les finesses d’un dialogue ou d’un commentaire. Certaines personnes sont à l’aise dans plusieurs langues; cependant, à l’écrit, il est très rare d’en maîtriser deux parfaitement. Un professionnel ne traduit donc que vers sa langue maternelle.

⚡ Une grande polyvalence

Qu’il s’agisse d’un documentaire animalier, d’un film de yakuzas, d’une série de science-fiction, d’un film d’horreur ou d’une émission de télé-réalité, chaque genre a des conventions, un vocabulaire, des codes et un ton qu’il faut respecter, sous peine de décevoir le public visé.

⚡ La maîtrise des techniques de recherche

Le scénariste de l’œuvre originale a passé des mois à se documenter avant de passer à l’écriture. Que penser d’un traducteur qui ne ferait aucune recherche, faute de compétences ou de temps? Dans la version traduite aussi, les spectateurs doivent sentir que le sujet du film est maîtrisé.

⚡ Une sensibilité artistique et des talents de dialoguiste

Les qualités créatives de l’auteur sont aussi cruciales que ses compétences linguistiques, si l’on veut que les répliques du film traduit soient aussi percutantes que celles écrites par le dialoguiste d’origine.

Les fausses bonnes idées

⚡ Les traductions relais

Faire traduire un film à partir d'une liste de sous-titres réalisés préalablement dans une autre langue (souvent l'anglais) peut sembler tentant pour des raisons de budget ou de temps.

Mais dans les faits, ce filtre supplémentaire aboutit à un appauvrissement des dialogues, à des imprécisions et à des contresens. Ainsi, le «you» anglais gomme la distinction entre «vous» et «tu»; les anime japonais regorgent de répliques très longues que l'anglais tend à synthétiser à outrance. Les plaisanteries et références culturelles se perdent, les concepts sont vidés de leur substance.

Rien ne remplace un adaptateur capable de traduire directement de la langue d'origine vers sa langue maternelle. Cela vaut aussi, bien sûr, pour les traductions vers des langues autres que le français (DVD multilingues). Et si l'on ne trouve pas la perle rare, il est possible de faire travailler deux auteurs en binôme: un traducteur natif de la langue de départ et un adaptateur maîtrisant parfaitement la langue cible.

⚡ Faire appel à un amateur

Dans la vie courante, parler, enseigner ou étudier une langue permet de comprendre et de se faire comprendre. Pour autant, cela ne donne aucune compétence en traduction, encore moins en adaptation audiovisuelle. De plus, un non-professionnel ne connaît pas nécessairement la culture du pays dont l'œuvre est originaire.

Et surtout, il ne possède pas le savoir-faire qui permet, notamment lorsque les délais sont courts, de réaliser une adaptation conforme aux attentes du donneur d'ouvrage.

⚡ Faire appel à un stagiaire

Le recours à des stagiaires en traduction peut paraître séduisant. Le secteur audiovisuel emploie certes des stagiaires, mais leur rôle se cantonne à observer ou à assister le travail en régie, au montage ou en production. Personne ne penserait à employer un stagiaire à un poste clef, comme directeur de la photographie ou monteur. Pourquoi le faire sur un poste aussi important que celui de l'adaptation?

Vous êtes réalisateur ou producteur

⚡ Anticipez en amont du tournage

Pour les films tournés en langue étrangère, envisagez les problèmes de traduction dès la conception de l'œuvre, ainsi que les coûts liés à l'adaptation.

⚡ Valorisez votre matière première

Aucune langue n'est à sous-estimer. On risque tout autant de faire un contresens ou de passer à côté d'une subtilité en chinois qu'en italien. Confiez la traduction de vos rushes à un professionnel.

⚡ Faites bonne impression

Vous comptez présenter votre œuvre à une chaîne, un festival, un distributeur ou un organisme qui attribue des subventions ? Pour que votre travail soit apprécié à sa juste valeur, assurez-vous non seulement qu'il sera bien compris, mais que l'adaptation ne va pas l'affadir ou le dénaturer.

⚡ Prévoyez un délai suffisant pour l'adaptation

Ce sera d'autant plus facile si vous avez travaillé en amont avec le traducteur.

Pour le film *Entre les murs*, le réalisateur, Laurent Cantet, a collaboré avec l'auteur des sous-titres anglais dès le tournage et au cours de la postproduction, sans quoi il aurait été extrêmement difficile d'adapter un film si profondément ancré dans la réalité française.

Lors de la simulation d'un documentaire, on découvre parfois que certains propos ont été choisis au montage pour un sens qu'ils n'ont pas. Mais il est trop tard pour modifier le film. Le traducteur est alors condamné soit à déformer les propos des intervenants pour se conformer aux intentions du réalisateur, soit à rester fidèle aux paroles réellement prononcées, aux dépens de la cohérence de l'œuvre.

Vous êtes distributeur

⚡ Privilégiez un contact direct avec le traducteur

Les commanditaires ont tout à gagner à un contact direct avec la personne chargée du sous-titrage ou du doublage de leurs films. Chaque adaptation est unique, car chaque film est unique. Rencontrer le traducteur constitue une bonne occasion de lui transmettre vos consignes, de discuter du ton à adopter dans la version traduite, du degré d'adaptation que vous souhaitez, etc. De même, n'hésitez pas à favoriser les contacts entre le traducteur et le ou les auteurs du film (scénariste, réalisateur).

⚡ Doublage et sous-titrage : deux métiers différents

Il est certes important de maintenir une certaine cohérence entre le doublage et le sous-titrage d'une même œuvre (noms ou surnoms de personnages, de lieux...). Cependant, les contraintes propres à ces deux métiers sont tellement différentes qu'il est préjudiciable de chercher à calquer l'une des traductions sur l'autre. Ce qui compte, c'est que chaque adaptation ait sa cohérence interne.

⚡ Assistez à la simulation ou à la vérification

Si vous ne pouvez être présent pour superviser cette étape essentielle, veillez à ce que la personne qui vous représente connaisse l'œuvre, ses enjeux et ses particularités, mais aussi quelle soit en mesure de juger de la fidélité à l'original et de la qualité de l'adaptation. En l'absence d'un œil extérieur compétent, la simulation perd son utilité.

⚡ Invitez l'adaptateur à l'enregistrement

L'auteur du doublage a passé plusieurs semaines à réfléchir sur le film, ce qui peut rendre très utile sa présence aux séances d'enregistrement, du moins pour les rôles principaux. Le directeur artistique pourra ainsi le consulter s'il a le moindre doute sur le texte, sur une prononciation ou sur l'intonation de certaines répliques.

Vous représentez une chaîne de télévision

⚡ Visionnez les programmes

Une série télévisée peut changer de ton et de registre en cours de saison. Une série documentaire peut comporter un ou plusieurs épisodes nécessitant de faire appel à des traducteurs de langues rares. L'adaptateur peut faire face à certains imprévus, mais, dans la mesure du possible, vous gagnerez en temps et donc en qualité à anticiper ces complications.

⚡ Accordez à l'auteur le délai le plus large possible

Vous obtiendrez un résultat bien meilleur. C'est souvent le manque de temps qui nuit aux adaptations.

⚡ Prévoyez un travail d'harmonisation

C'est particulièrement crucial dans le cas des séries, dont les épisodes sont souvent partagés entre plusieurs traducteurs. Cela permet d'assurer l'homogénéité des termes propres à un milieu particulier, des plaisanteries ou surnoms récurrents, des choix en matière de tutoiement ou de vouvoiement, ou encore des phrases de présentation répétées à chaque épisode. Si le traducteur ne peut pas voir tous les épisodes de la série

ou consulter une « bible », en un mot, si l'information ne circule pas, vous risquez de perdre du temps en corrections, voire en retakes.

⚡ Transmettez vos consignes directement au traducteur

Si vous avez des recommandations particulières, c'est le seul moyen de vous assurer qu'elles lui parviendront effectivement. Chaque chaîne a son propre style. Plus vous lui fournirez de précisions, plus l'adaptateur sera à même de se mettre au diapason. Parfois, notamment pour les documentaires, il peut être judicieux de lui préciser aussi quel est le public que vous visez ou l'horaire de diffusion concerné.

⚡ Ne négligez pas les vérifications et les simulations

Si vous faites traduire un nombre important de programmes ou une saison complète de série, un bon compromis peut être de se rendre à la simulation/vérification des premiers épisodes pour vérifier que l'adaptation répond à vos attentes. Il est également plus prudent de confier systématiquement cette étape aux mêmes personnes.

Vous êtes éditeur vidéo

• Vous souhaitez éditer un film ou une série

Si l'œuvre a été diffusée récemment en VOST en salles ou à la télévision, un auteur professionnel en a déjà écrit les sous-titres. N'hésitez pas à prendre contact avec lui afin qu'il vous présente son travail et que vous vous entendiez sur les conditions de l'éventuelle utilisation de ses sous-titres. Si vous ne parvenez pas à identifier l'auteur, vous pouvez vous adresser à la Sacem qui saura vous renseigner. Voir [« Les sociétés d'auteurs », p. 24.](#)

• Prévoyez une simulation avec l'auteur

Dans la mesure du possible, assistez à cette étape essentielle, qui vous donnera l'occasion d'être le premier spectateur du film que vous souhaitez commercialiser.

• Les listes de sous-titres préexistantes

Votre prestataire vous proposera peut-être de réutiliser une liste de sous-titres qu'il a à sa disposition. Souvent présentée comme un moyen de réduire les coûts, cette solution pose plusieurs problèmes :

1. La provenance des sous-titres

Si les sous-titres ont été trouvés sur Internet, ils ont été piratés à partir d'un DVD ou réalisés sans l'autorisation de l'ayant droit de l'œuvre, ce qui vous expose à des poursuites.

2. Le droit moral de l'auteur

Défini dans le Code de la propriété intellectuelle, le droit moral exige que les sous-titres d'un auteur, ainsi que sa signature, ne soient pas modifiés sans son autorisation.

3. La conformité et la pertinence du sous-titrage

Les normes et conventions de l'adaptation ont beaucoup changé depuis une trentaine d'années, sans

parler de la langue elle-même, qui évolue constamment. La simulation, par exemple, n'existe que depuis le milieu des années 1980. Si le fichier des sous-titres a été réalisé à une époque antérieure à cette période, il ne répond plus aux normes qualitatives actuelles.

4. La qualité du résultat

D'un point de vue créatif, demander à un traducteur de « toiletter » une traduction préexistante – même avec l'accord de son auteur – est un choix contreproductif. Le résultat n'aura aucune cohérence et ne vous donnera jamais la même satisfaction qu'une nouvelle traduction.

Vous représentez un festival

• **Prévoyez un budget adaptations**

Il est essentiel de prévoir un poste budgétaire spécifique au sous-titrage de vos films. Ceci vous permettra en outre de chercher de façon ciblée des subventions. L'organisation d'un festival est un projet ambitieux. Négliger l'adaptation des œuvres, qui permet aux spectateurs de les apprécier, c'est mettre son succès en péril.

• **Finalisez la programmation le plus tôt possible**

Vous aurez un délai plus confortable pour commander et obtenir des traductions soignées de vos films. C'est aussi une condition essentielle pour avoir le temps de trouver des traducteurs spécialistes des différentes langues concernées. Vous éviterez les « traductions relais », ces listes de sous-titres ou de dialogues en anglais souvent approximatives et génératrices d'erreurs. Voir **« Les fausses bonnes idées » p. 14.**

• **Faites appel à des professionnels**

Les festivals sont des vitrines indispensables pour le cinéma et la création audiovisuelle. Ils attirent des passionnés, mais aussi des professionnels du secteur, notamment des distributeurs. Il est donc essentiel de confier le sous-titrage des œuvres à des traducteurs qualifiés qui sauront les mettre en valeur et favoriser leur achat et leur distribution. Le recours à des étudiants ou à des amateurs, souvent non rémunérés, est un calcul périlleux à tous points de vue.

• **Évitez les copies déjà sous-titrées**

Si vous n'avez qu'une version sous-titrée dans une autre langue, prévenez le traducteur dès la commande et faites-le travailler à partir de la copie de diffusion afin d'aligner l'apparition des sous-titres français sur ceux déjà présents. La lecture sera plus agréable pour le spectateur.

Copies déjà sous-titrées en français

Attention à leur provenance ! Méfiez-vous des films qui vous arrivent déjà sous-titrés en français. Rien ne prouve qu'ils ont été traduits par un professionnel ou même par un francophone. Demandez à pouvoir entrer en contact avec leur auteur pour savoir de quand date ce travail et dans quelles conditions il a été réalisé. Dans le doute, mieux vaut commander un nouveau sous-titrage. En traduction, comme partout, la traçabilité a son importance dans la qualité du résultat final.

Vous représentez une entreprise ou une institution

⚡ Communiquez avec le traducteur

Qu'il s'agisse d'une campagne interne, de vidéos de formation ou de spots publicitaires destinés au grand public, vous êtes le mieux à même de définir le message que vous souhaitez faire passer. N'hésitez pas à prendre contact avec l'adaptateur pour lui présenter votre entreprise, vos produits et votre cible. Il pourra ainsi optimiser l'impact de votre communication.

⚡ Choisissez un professionnel de la traduction audiovisuelle

Votre communication est réalisée par des spécialistes: sa traduction ne doit pas être laissée au hasard, car c'est l'image de votre entreprise qui est en jeu. Pour mettre toutes les chances de votre côté, confiez-la à un traducteur spécialisé dans l'audiovisuel, habitué à traduire le langage oral et à gérer les contraintes propres à ce média.

⚡ Inutile de faire appel à une agence de traduction

Vous n'avez besoin que d'un auteur pour l'adaptation et d'un prestataire technique pour l'incrustation des sous-titres ou l'enregistrement des voix.

⚡ Ciblez votre communication internationale

Privilégiez les traducteurs spécialistes du marché que vous visez: le flamand parlé en Belgique est différent du néerlandais des Pays-Bas, de même qu'un public sud-américain identifie immédiatement une traduction en castillan. Pour toucher et convaincre votre public cible, vous devez d'abord lui montrer que vous le respectez, et donc que vous connaissez sa culture et sa langue.

Vous passez par un prestataire

Le recours à un laboratoire ou à un studio, autrement dit, à une entreprise de postproduction, permet de sous-traiter un ensemble de tâches techniques à un seul prestataire qui joue alors un rôle d'intermédiaire entre commanditaires et auteurs.

Mais passer par un laboratoire, ce n'est pas nécessairement renoncer au contact personnel avec l'auteur. Ainsi, si vous connaissez un adaptateur dont vous appréciez le travail, n'hésitez pas à demander à votre prestataire de faire appel à lui.

Si, à l'inverse, vous décidez de déléguer ce travail de création à un prestataire technique, il peut être bon de vous poser quelques questions.

Une bonne affaire ? Prudence !

Se voir proposer une adaptation « tout compris » (repérage/détection, adaptation, simulation/vérification) pour 50 % du tarif professionnel peut sembler alléchant. Mais en traduction, comme partout, ce qui semble trop beau pour être vrai l'est souvent.

Une fois la commande acceptée, l'auteur fera de son mieux pour rendre une adaptation satisfaisante. Mais sa bonne volonté et son professionnalisme risquent d'être entamés par une rémunération qui l'oblige à travailler trop vite.

Enfin, en dessous d'un certain tarif, quoi que vous dise votre prestataire, ce n'est pas un professionnel qui exécutera l'adaptation.

Voici une liste de questions afin de vous aider à mieux cerner le projet :

À propos du traducteur

- Savez-vous à quel auteur a été confiée la traduction ?
- Connaissez-vous son travail ?
- Est-il habitué à ce type de programme ?
- Pouvez-vous le contacter directement en cas de besoin ?
- Quel est son niveau de compétence ?
- Est-ce un professionnel ?
- Est-ce un stagiaire ?
- Est-ce un étudiant ?

À propos de la rémunération

- La rémunération versée à l'auteur apparaît-elle dans le devis ?
- Si elle ne figure pas dans le devis présenté par l'entreprise de doublage ou de sous-titrage, pour quelle raison ?
- Quel tarif est appliqué à ce travail ?
- Ce tarif correspond-il aux recommandations des organisations professionnelles
- S'en approche-t-il ? Voir [« Une rémunération adaptée », p. 9.](#)

À propos de la communication

- L'auteur a-t-il bien reçu vos instructions ?

L'avantage d'avoir un seul interlocuteur disparaît rapidement si vous êtes obligé de faire relire les programmes en interne parce que votre prestataire technique n'a pas transmis les consignes à l'auteur.

À propos des conditions de travail

- Le prestataire a-t-il donné le maximum de temps à l'auteur ?

La multiplication des intermédiaires tend à raccourcir les délais et il n'est pas rare que le traducteur doive terminer une adaptation en urgence alors que le commanditaire avait laissé plus de temps au prestataire.

Les sociétés d'auteurs

Les traducteurs de l'audiovisuel sont des auteurs, à l'instar des écrivains, des musiciens ou, plus près d'eux, des traducteurs littéraires. Deux sociétés civiles sont chargées de la gestion collective de leurs droits d'auteur liés à l'exploitation et à la diffusion de leurs adaptations (sortie en salles, DVD, télévision, plateforme de streaming). Les auteurs confient la gestion de leur répertoire à ces sociétés, qui collectent les droits relatifs à leurs œuvres auprès des diffuseurs.

La Sacem

La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique gère les droits d'auteur portant sur les traductions de fictions distribuées sur le territoire français et dans les pays avec lesquels elle a conclu des accords. Il s'agit de traductions pour le doublage et le sous-titrage.

Détail du répertoire pris en charge par la Sacem :

- les films de fiction et les documentaires exploités en salles
- les fictions diffusées sur les chaînes de télévision et les plateformes qui émettent à partir de la France
- les fictions éditées en DVD
- les « scènes coupées » dans les bonus DVD

La Scam

La Société civile des auteurs multimédia gère les droits d'auteur portant sur les traductions de documentaires diffusés sur les chaînes françaises et francophones. Il s'agit de traductions pour le doublage, la voice-over et le sous-titrage.

L'attestation de traduction

Pour déclarer leur traduction auprès de la Sacem ou de la Scam, les adaptateurs doivent fournir une attestation de traduction signée par leur client. Les informations qui y figurent servent à établir le lien entre l'auteur, son texte et l'œuvre. Grâce à elles, les sociétés de gestion peuvent suivre la diffusion de l'adaptation, que ce soit en salle, à la télévision, sur les plateformes ou en DVD.

La traduction et son auteur

Les traducteurs/adaptateurs de l'audiovisuel, en tant qu'auteurs, conservent indéfiniment leur droit moral sur leurs adaptations. En revanche, ils sont amenés à céder leurs droits d'exploitation, qui font partie des droits patrimoniaux, au commanditaire de la traduction. Comme toute transaction, cette cession de droits doit faire l'objet d'un contrat. Celui-ci est d'abord l'instrument par lequel le client commande à l'auteur une traduction. Ce travail de création est rémunéré par une prime de commande versée au traducteur à la remise de son travail.

Par ailleurs, le contrat d'auteur est indispensable afin d'autoriser le commanditaire ou le client final à exploiter la traduction sur divers supports (télévision, DVD, etc.). Ce contrat définit les conditions de la cession des droits d'exploitation attachés à l'œuvre (durée, territoire, supports).

L'ARCA, Accusé de réception de commande d'adaptation, est un outil pratique. Ce n'est pas un contrat d'auteur, mais un outil très utile pour éviter tout malentendu entre le traducteur et son client. Il tient en une page et récapitule l'objet de la commande, le délai fixé, le montant de la rémunération et la date de règlement convenue. Le traducteur présente le texte de ce document par courriel directement dans le corps du message. Cet envoi constitue son engagement. Pour le client, le simple fait de répondre à ce courriel avec la mention « bon pour accord » vaut acceptation des conditions. L'ATAA met à votre disposition un modèle d'ARCA dans son site, www.ataa.fr.

« L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre du seul fait de sa création d'un droit de propriété incorporel exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial... »

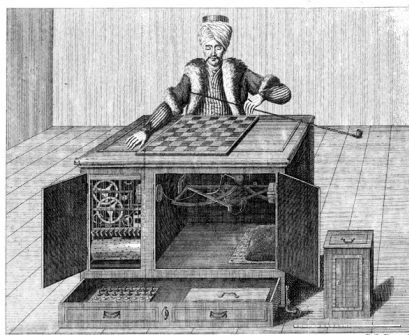
Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle

Sous-titrage automatisé et post-édition

Traduire n'est pas transcrire des mots d'une langue à une autre ; c'est faire passer du sens. Au fondement de la traduction audiovisuelle, il y a la compréhension du texte original, mais aussi de l'émotion et du contexte dans lequel se joue l'action à l'écran.

Or la machine, qui ne fait que chercher dans des bases de données des équivalences mot par mot, ne comprend pas ce qu'elle transcrit. Détail édifiant, elle ne voit pas l'image, essentielle pour comprendre.

Le sous-titrage automatique n'est donc rien d'autre qu'une tromperie digne du Turc, cet automate du 18^e siècle qui jouait prétendument aux échecs mais était actionné par des humains cachés à l'intérieur. Tromperie basée sur le pillage illégal des traductions existantes.



Sans surprise, ce qui devrait s'appeler « transcription mot à mot par corrélation statistique » est un écran de fumée qui exige l'intervention d'humains, les post-éditeurs, chargés de trouver du sens dans la succession de mots alignés par la machine.

Une œuvre audiovisuelle est créée par des êtres humains qui comprennent ce qu'ils font et le sens qu'ils veulent communiquer. Si, au lieu de vous proposer de la confier à un traducteur qui, lui aussi, comprend ce qu'il lit et voit, votre prestataire vous propose de la faire passer dans une moulinette qui la massacre, puis de faire relire le résultat par quelqu'un qui n'est même pas traducteur, c'est qu'il veut vous escroquer.

À propos de nous

Cette brochure est éditée par l'**ATAA, Association des traducteurs/adaptateurs de l'audiovisuel**, avec le soutien de l'ATLF, Association des traducteurs littéraires de France. Ces deux associations, chacune dans son domaine de spécialité, poursuivent des buts communs :

- **défendre** les intérêts des traducteurs-auteurs et les conseiller pour faire respecter leurs droits ;
- **promouvoir** la qualité des traductions en insistant sur l'importance du professionnalisme ;
- **améliorer** les relations des traducteurs avec leurs commanditaires en rappelant la place du traducteur dans la chaîne de production et de diffusion des œuvres ;
- **représenter** la profession dans les manifestations audiovisuelles et littéraires et souligner l'utilité d'une association professionnelle ;
- **accroître** la visibilité du traducteur afin de mettre en lumière le rôle primordial de ce métier ;
- **contribuer** à la professionnalisation des traducteurs en intervenant dans les différents masters spécialisés et en organisant pour les adhérents de l'association des ateliers sur des thèmes intéressant la profession.

L'ATAA

Créée en 2006, l'**Association des traducteurs-adaptateurs de l'audiovisuel** compte en 2023 plus de **600 adhérents** traducteurs/adaptateurs français et étrangers exerçant dans les domaines du sous-titrage, du doublage, de la voice-over, du sous-titrage à destination des sourds et malentendants, de la traduction de scénarios et de jeux vidéo. Le site de l'ATAA comporte un annuaire des professionnels membres de l'association permettant une recherche par langue et par spécialité.

www.ataa.fr

L'ATLF

Fondée en 1973, l'**Association des traducteurs littéraires de France** compte aujourd'hui plus de **1 000 adhérents**. Ses membres représentant 50 langues, le site de l'ATLF comporte un répertoire permettant une recherche par langue et par spécialité.

www.atlf.org

Les normes françaises du sous-titrage

Le but du sous-titrage est de préserver l'immersion du spectateur et de lui permettre d'explorer l'image et le récit par lui-même. Il ne s'agit surtout pas de le guider, mais au contraire de lui faire confiance. Les sous-titres doivent donc être le moins visibles possible et non se rappeler constamment au spectateur. On ne traduit aucun cri, soupir ou interjection. Les répétitions et les mots phatiques sont à éviter.

Le sous-titrage professionnel comporte trois étapes. La première est le repérage, la deuxième rassemble la traduction et l'adaptation, et la troisième, la simulation, est une vérification des deux premières par un professionnel de la traduction audiovisuelle, qui vérifie l'adaptation en présence de son auteur.

Les normes énumérées ici sont purement techniques. Elles sont indispensables à l'écriture d'un sous-titrage de qualité professionnelle, mais leur simple respect ne garantit en rien cette qualité. C'est le travail créatif de l'auteur, son expérience et son talent, exercés dans ce cadre, qui produisent une bonne adaptation.

NORMES

TECHNIQUES

: REPÉRAGE

Écart minimum entre deux sous-titres : 4 images

Écart aux changements de plan : entre 4 et 6 images (3|1 - 3|2 - 4|1 - 4|2)

Durée minimum, pour un ou deux mots : 16 images

Durée maximum, hors chansons : 5 secondes

Nombres de caractères par ligne :

Cinéma : 40-41

Streaming : 40-42

Édition vidéo : 38-40

Télévision : 36-37

: LISIBILITÉ

Les Français lisent en moyenne et sans difficulté 14-15 caractères par seconde. 16 ou 17 caractères par seconde sont des réglages trop rapides qui fatiguent l'œil au bout de quelques minutes.

: POSITIONNEMENT

Horizontal : Les sous-titres doivent être centrés. Un alignement à droite ou à gauche est toutefois possible en cas de synthé à l'écran.

Vertical : Les sous-titres doivent être placés en bas de l'image. En cas d'un éventuel synthé, ils peuvent être légèrement surélevés.

Le placement systématique des sous-titres en haut de l'écran dès qu'un synthé est présent gêne considérablement le visionnage et doit absolument être évité, car le spectateur continue de regarder en bas de l'écran et manque le sous-titre placé en hauteur. Seuls les sous-titres qui se superposent réellement à un synthé doivent être surélevés ou, si les limitations techniques l'imposent, placés en haut de l'écran.

NORMES POUR LA TRADUCTION-ADAPTATION

: ITALIQUES

On utilise les italiques pour les cas suivants :

- Voix filtrée : haut-parleur, micro, radio, téléphone, télévision
- Narration ou discours intérieur
- Inserts et synthés
- Titres : album musical, émission, film, journal, livre, œuvres d'art, pièces de théâtre
- Paroles de chanson, sauf si citées
- Mots étrangers, noms scientifiques en latin
- Extraits de film ou d'archives dans un bonus ou un documentaire

Les italiques ne sont jamais utilisés dans un but emphatique ni pour indiquer que le personnage est hors champ.

: GUILLEMETS

PLACEMENT

Les guillemets anglais droits, sans espace, sont utilisés pour :

- Des citations exactes : "Bonjour" et non pas « Bonjour »
- Titres de chansons cités : "La vie en rose"
- Citations extraites de livres et de paroles de chansons

En cas de citations longues utilisant plusieurs sous-titres, l'ouverture et la fermeture des guillemets peuvent se faire de ces deux manières :

- Ouverture des guillemets au début de chaque sous-titre de citation et fermeture à la fin du dernier

ST 1 "J'ai ouvert la porte

ST 2 "et vu les zombies

ST 3 "qui avaient faim."

- Ouverture seulement au début du premier sous-titre de citation et fermeture à la fin du dernier

ST 1 "J'ai ouvert la porte
ST 2 et vu les zombies
ST 3 qui avaient faim."

PONCTUATION

Le type de citation détermine le placement de la ponctuation, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des guillemets.

- Quelques mots sont cités
La ponctuation est placée en dehors des guillemets :

J'ai dit trois fois "zut".

- Une phrase entière est citée
La ponctuation est placée à l'intérieur des guillemets.

Je lui ai dit :
"Tu vas manger, oui !"

• INSERTS ET SYNTHÉS / FORCED NARRATIVES

La traduction des dialogues est toujours prioritaire sur celle des indications affichées à l'écran. Cependant, quand certains textes à l'écran sont pertinents et nécessaires à la compréhension de la scène, ils sont traduits. Ces sous-titres sont à mettre en italiques et toujours en minuscules.

Le titre du programme est à mettre en capitales.

Les inserts sont des textes écrits narratifs présents dans le programme tels que :

- des titres ou extraits de journal, de magazine, de livre
- des SMS et messages instantanés
- des posts de réseaux sociaux
- des panneaux, affiches et notes manuscrites

Les synthés sont des textes ajoutés à l'écran en postproduction, tels que :

- des indications de lieu
- des dates
- des titres de chapitre
- d'autres indications comme "Previously"

• MAJUSCULES

On utilisera de préférence les majuscules accentuées.

LIVRÉS À EUX-MÊMES
IT FELT LIKE DÉJÀ VU

• DIALOGUES

- La deuxième ligne doit être une réponse à la première.
- Chaque ligne est une phrase complète qui commence par une majuscule.
- Les dialogues sont à utiliser avec parcimonie et jamais en passant un changement de plan.

• CÉSURES

Un sous-titre de deux lignes doit suivre certaines règles linguistiques et des conventions grammaticales, dont la conservation d'unités sémantiques.

- Ne pas séparer un sujet de son verbe

Elle lui a dit **qu'il** devait sortir. → Elle lui a dit **qu'il** devait sortir.

- Ne pas séparer un infinitif

Il n'avait pas envie **de** rejoindre le groupe. → Il n'avait pas envie **de** rejoindre le groupe.

- Conserver les groupes sémantiques

Je ne voulais pas **lui** prendre sa voiture. → Je ne voulais pas **lui** prendre sa voiture.

- Ne pas utiliser de tiret pour couper un mot en deux

La vieille dame était **vrai-**
ment contente du résultat.

→

La vieille dame était
vraiment contente du résultat.

• POINTS DE SUSPENSION

- Utilisés pour un personnage qui hésite longuement, ne termine pas sa phrase ou est interrompu
- Jamais utilisés pour indiquer qu'une phrase continue dans le sous-titre suivant

• TIRETS

- Ne servent que pour les dialogues.
- Un tiret au début de chaque ligne, suivi d'une espace.

• AUTRES CARACTÈRES

- Le point d'exclamation doit être utilisé avec modération.
- Le point-virgule, les parenthèses et les crochets ne sont pas utilisés.
- L'utilisation de certains caractères spéciaux est soumise aux normes techniques du client telles que les normes Ceefax ou les normes de diffusion Arte.

• SIGNATURE

- Dans le respect du droit moral tel que prescrit par l'article L. 132-11 du Code de la propriété intellectuelle, la mention du nom de l'auteur(e) est obligatoire, sauf en cas de demande de suppression expresse de sa part. Elle se place en début de générique de fin.
- La signature peut être complétée par un sous-titre comportant le nom du laboratoire ayant effectué ce travail de postproduction.



www.ataa.fr

Contact : info@ataa.fr

Août 2023